

33 000 postes supprimés dans la Fonction Publique en 2010, ce sont 2569 emplois détruits à la DGFIP, soit 16 000 suppressions depuis 2002 et 1000 trésoreries disparues !
Ce sont autant de moyens en moins pour exercer nos missions fiscales, foncières et de gestion publique. Ce sont autant de dégradations de nos conditions de travail, autant de remise en cause de nos droits acquis.

Face à cette situation, réagissons tous ensemble !

Déjà, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a boycotté le CTPC sur les emplois et a appelé les agents à manifester leur opposition aux suppressions massives d'emplois autour des CTP Locaux. Fin 2009, les agents d'une quarantaine de départements, dont 15 par la grève, ont manifesté contre les suppressions massives d'emplois à la DGFIP.

Début 2010, d'autres départements ont poursuivi ce mouvement et aujourd'hui, l'administration ne peut plus feindre d'ignorer la colère des agents.

Face à la mobilisation, le ministre doit corriger sans tarder sa politique de l'emploi et répondre à toutes les revendications « conditions de travail, rémunérations, carrière, gestion » pour que la situation des agents de la DGFIP s'améliore sérieusement.

Tous ensemble, réagissons, disons STOP au massacre des emplois !

Pour contraindre Bercy et le gouvernement, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires appelle les agents des Impôts et du Trésor à :

- **Poursuivre et intensifier les manifestations dénonçant les suppressions d'emplois et leurs conséquences,**
- **Faire grève le 21 janvier et à participer aux manifestations dans tous les départements,**
- **Se réunir ensuite pour débattre de la suite de la mobilisation.**

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a invité toutes les organisations syndicales de la DGFIP à se réunir après le 21 pour analyser la mobilisation et proposer des suites unitaires.

**GRÈVE LE 21 JANVIER
POUR L'EMPLOI ET
POUR NOS DROITS**



Se battre pour l'emploi, c'est :

- **Lutter contre le chômage, défendre nos missions, nos implantations et le service public,**
- **Exiger l'amélioration des conditions de vie au travail dans tous les services,**
- **Revendiquer un déroulement de carrière et des rémunérations meilleures,**
- **Obtenir des règles de gestion justes, transparentes et vérifiables par tous.**

Paris, le 11 janvier 2010